



Pièces détenue par l'opposition.

Par **eais**, le **22/04/2009** à **21:17**

Bonjour,
l'opposition est elle obligée de me communiquer toutes les pièces dont elle dispose ?
merci

Par **Tisuisse**, le **23/04/2009** à **08:25**

Bonjour,
Votre message n'est pas clair. Opposition à quoi ? opposition à qui ?
De plus, vous avez classé votre message dans les catégories :
- droit de la consommation, arnaque,
- droit des entreprises, aide aux entreprises,
ce qui ne contribue pas à clarifier votre affaire.
Merci de nous donner plus de précision.
A vous lire.

Par **eais**, le **23/04/2009** à **19:21**

bonjour
je suis en litige avec un client qui ne veut pas payer et je demande s'il est obligé de me communiquer les pièces justificatives (ex: rapport d'expertise, constat d'hussier....)
merci